



INFOLETTRE DÉCEMBRE 2017



JOYEUX TEMPS DES FÊTES!

La SDBSL vous souhaite un joyeux Noël et une très heureuse nouvelle année (un peu en avance)!

Pour ceux qui étaient au party du 12 décembre, vous trouverez les photos de la soirée sur notre page Facebook.

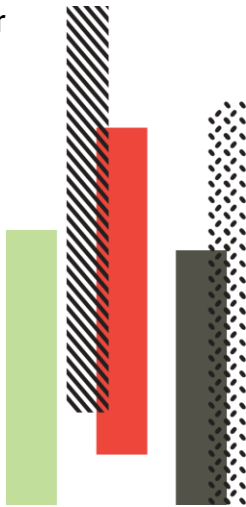
Aussi, pour ceux qui voudraient savoir quels commerces ont gagné le concours de décoration de vitrines de Noël, les voici :

1^{er} prix : [Too Zoo](#)

2^e prix : [Boutique Katrin Leblond](#)

3^e prix : [Danny's Coiffure](#)

Félicitations aux gagnants et merci à tous ceux et celles qui ont décoré leur vitrine, créant ainsi une ambiance festive sur le boulevard!



ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON ♥ PARC

DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES POUR TOUS LES ÂGES

L'Association récréative Milton-Parc offre aux membres de la SDBSL un **rabais exclusif de 15% sur ses activités lors de la session Hiver 2018.**

Profitez de la période des Fêtes pour offrir la santé grâce à leurs cartes cadeaux.

C'est l'occasion parfaite d'initier grand-maman à la Zumba, ou d'aider votre douce moitié à tenir ses résolutions!

Vous trouverez tous les détails de l'offre dans le document « (FR+EN) Association Récréative Milton-Park - Offre Hiver 2018 aux membres SDBSL » sur l'espace membre, **sous Outils > Promotions & Concours.**

[ESPACE MEMBRE](#)



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA



PRÉCAUTIONS AVEC LES BILLETS DE BANQUE

La Banque du Canada vous rappelle de porter une attention particulière aux billets de banque pendant le temps des Fêtes.

Les faussaires profitent de l'effervescence des acheteurs et du surcroît de travail des commerçants pour écouler de

faux billets.

Vous trouverez un guide des éléments distinctifs des billets intitulé « (FR) Banque du Canada - Vérification des billets » **sous Outils > Communication.**

[ESPACE MEMBRE](#)



PROGRAMME DE STAGIAIRES

Objectif Emploi propose un projet de développement de compétences par l'entremise de stages rémunérés en entreprise dans le secteur du commerce de détail.

Concrètement, vous pouvez **engager un stagiaire pour une durée de 8 semaines** (à temps plein – minimum de 30 heures

par semaine) et **50% du salaire vous sera remboursé.**

Si ce programme vous intéresse, consultez le site web d'Objectif emploi et contactez-les par courriel.

[OBJECTIF EMPLOI](#)



JOURNÉE CARRIÈRES POUR LES PME

Le Collège de Maisonneuve tiendra une **Journée carrières le 16 janvier 2018**, de 10h à 16h.

Cette journée carrières offre une vitrine unique aux PME qui souhaitent présenter les métiers liés à leur secteur d'activité et rencontrer des

candidats à la recherche d'un nouveau défi.

Pour en savoir plus sur la Journée carrières et pour possiblement réserver un kiosque, consultez le lien suivant.

[EN SAVOIR PLUS](#)



EXPO ENTREPRENEURS

Montréal accueillera son tout premier **salon des entrepreneurs les 24 et 25 janvier 2018!**

Cet événement soutenu par la Ville de Montréal, s'adresse à tous ceux qui souhaitent se lancer en affaires ou à tous ceux qui veulent propulser leur entreprise.

Pendant deux jours, les entrepreneurs présents auront accès à toute l'information et à tous les conseils nécessaires pour atteindre leurs objectifs.

Lors de l'événement qui se tiendra à **la Place Bonaventure**, tout l'écosystème entrepreneurial sera présent pour offrir à ces entrepreneurs son expertise et ses services.

L'accès à cet événement est gratuit. Seule la motivation compte! Il vous suffit de vous inscrire en ligne pour obtenir votre droit d'entrée, ce que vous pouvez faire au lien qui suit.

[EXPO ENTREPRENEURS](#)



PROMOTIONS PAR ET POUR LES MEMBRES

Plusieurs entreprises du boulevard Saint-Laurent offrent des rabais aux employés de la Main!

Par exemple, **Second Cup** offre **15% de rabais** sur l'achat de café en vrac.

Si vous avez une offre que vous voulez faire connaître,

faites-nous la parvenir en répondant à ce courriel.

Pour consulter toutes les offres, téléchargez le document « **(FR) Promotions pour les membres** » sous **Outils > Promotions & Concours**.

[ESPACE MEMBRE](#)



PÉRIODE DE GRÂCE SUR LE BANISSEMENT DES SACS DE PLASTIQUE

N'oubliez pas que l'usage des sacs de plastique sera interdit dès le **1^{er} janvier 2018**.

Toutefois, la Ville de Montréal met en place **une période transitoire de 6 mois, où aucune mesure coercitive ne sera prise** en lien avec

l'application du règlement.

La période transitoire prendra fin le 5 juin 2018, Journée mondiale de l'environnement.

Pour tout savoir concernant le nouveau règlement, consultez le lien suivant.

[NOUVEAU RÈGLEMENT](#)